

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif à l'exécution du Canal d'irrigation et de submersion de Ribaute (Aude). (N° 240, session de 1893.)

Nommée le 6 juillet 1893.

MM.

- 1^{er} BUREAU : DEMOULINS DE RIOLS.
2^e — COMBESCURE.
3^e — GRAVIN.
4^e — BORDES-PAGÈS.
5^e — GILBERT GAILLARD.
6^e — HAULON.
7^e — LADES-GOUT.
8^e — GAILLY.
9^e — GADAUD.

74



Séance du 7 juillet 1893

La séance est ouverte à 1 heure 45.

Monsieur Bordes-Pagès est élu président,

M. Gravin secrétaire.

M. Lades-Gout expose l'économie du projet de loi relatif à l'exécution du canal d'irrigation et de submersion de Bibaute.

M. Gadand demande si l'Etat sera appelé à fournir une subvention pour l'exécution de ces travaux.

M. Lades-Gout explique dans quelles conditions l'Etat fournit des subventions, il ~~ajoute~~^{dit} que la commune de Bibaute ne demande aucune subvention mais il ajoute que le Directeur de l'hydraulique agricole pourra accorder des secours sur les fonds dont il dispose à cet effet.

M. Gailly déclare que le bureau qui ~~est~~^{l'a} élu ne s'opposait pas à un secours accordé par le Directeur ^{de l'hydraulique} agricole sur les fonds dont il dispose, mais qu'il est opposé à ce que les finances de l'Etat soient engagées dans cette entreprise.

M. Lades-Gout est élu rapporteur.

Le président

Le secrétaire

Bordes-Pagès

Gravin

Séance du 10 juillet

La séance est ouverte à 1 heure 45 sous la présidence de M. Bordes-Pagès.

M. Combescure expose que M. Lades-Gout, nommé rapporteur dans la dernière séance, a dû partir de Paris pour accompagner le corps de notre regretté collègue décédé, M. Marcou, et qu'il l'a prié de vouloir bien se charger du rapport. La Commission approuve cette désignation.

Le président

Le secrétaire

Bordes-Pagès

Gravin